



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22/11/2025
SAINT DENIS DE PILE**

SOMMAIRE

3 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

5 - RAPPORT MORAL

7 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 NOVEMBRE 2024

8 - RAPPORT D'ACTIVITES 2024-2025

11 - RAPPORT FINANCIER 2024-2025

16 - ELECTIONS

18 - LES PRIORITES 2025-2026

23 - BUDGET 2025-2026

26 - PART DEPARTEMENTALE 2026-2027 ET BUDGET EN GRANDES MASSES 2026-2027

28 - REMERCIEMENTS - MISES A L'HONNEUR - TIRAGES AU SORT

28 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE Régine JOANNES et Françoise SAVY Co-Présidentes

Françoise SAVY

« Bonjour à tous, merci d'être là aussi nombreux. L'Assemblée Générale 2025 est ouverte. Nous sommes reçus aujourd'hui par le club Gym Volontaire Dyonisienne qui nous a déjà très bien accueillis ce matin. »

Personnalités excusées :

Roger PIFFAULT : délégué territorial de la FFEPGV

Jean-Louis LACHAUD : Président du Comité Régional pris sur une autre réunion pour la matinée mais qui sera présent à partir de 14h.

La parole est donnée aux personnalités présentes et aux partenaires :

Eliane BADAUT, Présidente du club Gym Volontaire Dyonisienne

« Bonjour à tous et à toutes, c'est avec un grand plaisir que le club de Gym Volontaire Dyonisienne vous accueille aujourd'hui à Saint Denis de Pile.

Notre club a été créé en décembre 1988 et sa Présidente, à l'époque, était Marie-Josée MERCIER, qui occupait le poste d'ATSEM à l'école maternelle. L'objet de l'association inscrit sur les statuts de l'époque était je cite : « Développer les loisirs des gens stressés ».

On y pratiquait de la Gym Volontaire tout en cultivant un esprit de fête avec l'organisation récurrente de grands repas festifs où l'on dansait jusqu'au petit matin et terminaient avec une soupe à l'oignon !

Le succès était tel que le club était contraint de refuser des adhésions faute de place suffisante dans la salle de pratique de l'époque qui était la salle des fêtes de la commune.

C'était en quelque sorte un mixte entre un club de gym et un comité des fêtes.

Aujourd'hui, 37 ans plus tard, nous pratiquons toujours la Gym Volontaire avec actuellement, une offre de 2 cours d'une heure par semaine.

Nous comptons une trentaine d'adhésions annuelles dont une partie est composée de fidèles de la première heure, une autre composée de fidèles arrivées plus tardivement et une dernière plus volatile qui fluctue au grès des envies, des contraintes ou de l'état de santé de chacun.

Nous bénéficions de la part de la commune de la mise à disposition gracieuse d'une salle adaptée à la pratique de notre activité ainsi que d'un accompagnement et soutien appréciables.

Nous attachons toujours de l'importance à la convivialité autant qu'à la qualité des séances proposées. Nous avons obtenu en 2024 le Label Qualité Club Sport Santé dont nous sommes tout à fait fiers.

Néanmoins, la variété de l'offre, l'évolution des besoins et comportements font qu'aujourd'hui la demande n'est plus tout à fait la même... et d'ailleurs nous ne refusons plus personne !

Pour finir, nous tenons à remercier vivement la municipalité et les services de la commune pour leur aide précieuse permettant de vous accueillir aujourd'hui dans notre charmante commune.

A ce propos, nous vous invitons avec plaisir à la visite commentée de cet après-midi, à la découverte de quelques-uns de nos éléments patrimoniaux et culturels.

Nous vous souhaitons une excellente Assemblée et une agréable journée.

Merci. »

Stéphanie DUBOIS, VVF

« Commerciale sur le Sud-Ouest, domiciliée en Gironde, n'hésitez pas à me solliciter, je peux me rendre dans les clubs pour établir tous vos projets de voyages. VVF a un partenariat avec l'EPGV aussi bien pour vos séjours individuels que pour les séjours de groupe à partir 10 personnes. Les séjours sont faits sur mesure. N'hésitez pas à venir sur mon stand. »

Anaïs THIBEAUD, GEVEDIT :

« Centrale d'achat de la Fédération, je tiens à rappeler que nous n'existerions pas sans vous. On vous accueille pour vous fournir tout le matériel dont vous avez besoin pour vos cours, vos supports de communication. C'est toujours un plaisir de venir à votre rencontre et d'échanger sur vos besoins et vos projets. N'hésitez pas à nous solliciter ! Merci. »

Céline et Gabriel MALE, HOTANSA :

« Nous sommes une agence qui propose des séjours de randonnées sur plusieurs destinations : l'Andorre, la Costa Brava et le Roussillon. On fait des programmes « randonnées » mais aussi des programmes mixtes dans lesquels on peut allier la culture, la Marche Nordique, la marche aquatique, du Yoga... On aime beaucoup travailler avec la GV parce que ça nous fait travailler sur des programmes sympas. On travaille sur des hébergements 4 étoiles en pension complète pour des séjours à partir de 20 personnes. N'hésitez pas à venir sur notre stand si vous avez des questions »

Nelly TELLIER, HAPPY MOOD MIND :

« Bonjour, je suis Nelly, sophrologue et praticienne bien-être.
J'aide les femmes et les sportifs à préserver leur équilibre physique et mental et à prévenir les tensions et les blessures.
Dans mon approche, j'utilise une véritable boîte à outils psychocorporelle : des techniques simples et complémentaires qui agissent à la fois sur le corps et le mental pour apaiser les stress et améliorer le bien-être global.
Je propose des massages bien-être, des soins silhouette & vitalité ainsi que des ateliers de sophro-relaxation.
Mon intention : vous transmettre la notion de bien-être et l'importance du soin de soi, de manière simple, accessible et efficace.
Pour découvrir toute ma boîte à outils, je vous laisse venir me voir directement au stand.
Merci de votre attention ! »

Fabienne FONTENEAU, MAIRE DE SAINT DENIS DE PILE :

« Je vous remercie tout d'abord de votre présence à Saint Denis de Pile, nous sommes très heureux de vous accueillir.
Vous dire également notre attachement au sport en ce qu'il contribue aussi à une meilleure santé, c'est un acteur de santé publique. C'est la raison pour laquelle nous consacrons chaque année 200 000 € aux associations Dyonisiennes à travers nos subventions directes mais aussi toute l'aide que nous apportons en matière logistique aux différents clubs de Saint Denis qui sont nombreux. Il y a bien sûr la gym mais nous avons également du basket, du badminton, des arts martiaux... et c'est vrai que nous soutenons, au-delà des pratiques sportives, le sport pour tous puisque nous développons avec ces clubs des initiatives qui favorisent le sport au féminin, l'inclusion de personnes porteuses de handicaps et la pratique des plus jeunes. Parce que la sédentarité est aussi un sujet majeur aujourd'hui auquel nous devons nous attaquer pour faire en sorte que plutôt que de rester des heures derrière des tablettes, ce qui a des incidences en matière d'anxiété, sur le sommeil... que les enfants puissent pratiquer du sport. C'est ce qui motive aussi notre action en faveur du sport pour tous.
Je vous remercie évidemment parce qu'ici siègent non seulement des pratiquants mais aussi des bénévoles. Vous êtes ceux qui contribuent au travers des associations en tant que bénévoles engagés, à ce sport pour tous. Je tiens à vous féliciter pour votre engagement et aussi à vous remercier parce que vous contribuez avec nous, collectivités, à ce que ça puisse être possible. Sans engagement volontaire bénévole, que ce soit au niveau départemental ou dans les communes de toutes tailles, il n'y aurait pas de pratiques sportives aussi larges donc merci à vous de contribuer à nos côtés à rendre le sport accessible. Je salue également les Educateurs Sportifs qui exercent au sein de ces associations.
Je vous souhaite une très bonne Assemblée Générale et je vous remercie encore une fois d'avoir choisi Saint Denis de Pile pour vos travaux. »

RAPPORT MORAL

Par Régine JOANNES et Françoise SAVY Co-Présidentes

« Comme vous le savez, le rapport moral, c'est l'occasion pour nous de faire le point sur la vie de notre – de votre – comité départemental.

Tout d'abord, un petit rappel : le comité a, entre autres, pour mission d'animer le réseau EPGV sur le département et de vous accompagner au quotidien.

Et ceci est possible grâce à l'implication d'une équipe composée de :

- **5 salariées** – dont 4 travaillent au siège du CODEP (Laura Boisrond, Claire Forissier, Céline Martin, Marie Pellerin et Audrey GAZELLE, Educatrice Sportive),
- **et de 9 (en fait 8) élus au comité directeur** (Martine Burgel – démission en juin-, Catherine Brochard, Isabelle Favard, Elodie Gazet, Régine Joannès, Bruno Livernet, Annick Misme, Evelyne Ompraret, Françoise Savy).

Il est important de saluer aussi toutes les **personnes ressources** qui nous aident tout au long de l'année :

- Celles qui contribuent au fonctionnement des **commissions et groupes de travail** : Commission d'Accompagnement des Dirigeants (CAD), Commission d'Accompagnement des Animateurs (CAA), Commission Pleine Nature (COPN), Commission Finances, groupe de travail APA/Seniors : 11 personnes en 2024-2025.
- Toutes celles qui ont répondu favorablement à nos sollicitations pour participer aux deux **comités directeurs de journée** qui nous ont permis de finaliser le projet que nous allons vous présenter tout à l'heure : 11 personnes également.
- Et enfin, tous ceux et celles qui participent à **l'organisation des évènements** que nous organisons.

Je demande aux personnes que je vais citer et qui sont présentes de bien vouloir se lever : Sylvie Cloix, Pascal Deschamps, Philippe et Sylvie Cousin, Marine Claverie, Céline Bauguil, Sandrine Blaudez, Anne Sarrelongue, Martine Burgel, Aline Tissidre, Anne Galloway, Nicole et Clément Gombeau, Huguette Tétu-Sauge, Maryse Dogny, Pascal Lequeulx, Bernard Boulanger, Claude Lamouroux, Philippe Desprez.

Vraiment merci pour votre implication et pour la richesse de vos propositions !

Nous vous proposons maintenant de revenir un peu plus en détail sur le **fonctionnement de la structure CODEP**.

L'année 2024-2025 a été une **année de démarrage** pour la nouvelle équipe de dirigeants : 6 élues de l'équipe précédente n'ont pas souhaité repartir pour un nouveau mandat et seulement 2 nouvelles personnes nous ont rejoint. Une perte d'effectifs conséquente, donc.

Comme lors de tout changement, il nous a fallu apprendre à travailler ensemble. Comme vous pouvez l'imaginer, cela ne se fait pas en un jour ! De plus, nous expérimentons la formule de la co-présidence qui fonctionne bien mais le fait d'être en effectif réduit nous handicape fortement au quotidien.

Notre objectif dans l'année qui vient est d'**optimiser** encore davantage notre **fonctionnement**. Voici quelques exemples : plus de réunions en visio, priorisation des dossiers, partage des tâches, plus de proximité avec les clubs, optimisation de notre organisation. Nous avons deux candidates aujourd'hui pour intégrer le CODEP, nous comptons sur vous pour leur accorder mandat et nous accueillerons toutes les bonnes volontés qui ont envie de nous rejoindre !

Malgré les difficultés déjà citées, l'objectif de relancer la Commission d'Accompagnement des Dirigeants a été atteint, celui de créer un groupe de travail APA/seniors, également et une

nouvelle dynamique a été instaurée pour la Commission Pleine Nature. Nous en sommes satisfaits, il faut continuer.

Cela a été possible parce que nous avons la chance d'avoir une **équipe de salariées impliquées et compétentes**. Je leur demande de bien vouloir se lever.

Claire, qui est chargée de la Gestion administrative de l'emploi - la GACE – ainsi que de vous répondre sur les questions RH, vient, à la rentrée de prendre en charge la comptabilité du CODEP (réinternalisée).

Marie, Conseillère de Développement, vous la connaissez aussi, va hélas, nous quitter en fin d'année mais elle sera remplacée par Elisa, avec une période de tuilage au mois de décembre. La transition devrait donc se faire en douceur avec pour objectif de continuer à être le plus proche possible de vous et de vos préoccupations.

Céline, qui connaît tout de vous, est toujours là pour vous accueillir, vous renseigner et assurer le relais tant avec l'équipe de salariées qu'avec celle des élus. Elle est aussi la cheville ouvrière de cette manifestation essentielle pour le CODEP qu'est notre Assemblée Générale.

Laura a la responsabilité de la coordination de l'équipe de salariées. Ce qui lui permet d'avoir une vue d'ensemble sur le fonctionnement de la structure CODEP et sur les projets et actions en cours. Mais elle a gardé aussi des activités de Conseillère de Développement, en particulier sur les questions liées aux Educateurs Sportifs.

Afin de faciliter les échanges et d'être le plus près possible de l'actualité du réseau, nous avons instauré une réunion hebdomadaire le lundi entre les deux co-présidentes et Laura. Les réunions du bureau – tous les 15 jours- rassemblent quant à elles, l'ensemble des salariées et les quatre dirigeants du bureau. Nous sommes très soucieux que l'information circule au mieux !

Enfin, pour terminer cette rapide revue de notre fonctionnement, soulignons le travail de **concertation** que nous avons engagés avec le **Comité Régional** EPGV de Nouvelle-Aquitaine. Nous avons d'une part, participé aux travaux de réflexion sur le projet régional. D'autre part, nous avons entamé une série de rencontres entre les équipes CODEP/COREG : entre salariés, comme cela se faisait déjà mais aussi en présence des dirigeants : Bureau du CODEP, Président du COREG.

Nous avons pour objectifs communs de mieux comprendre nos positions sur différents sujets, d'articuler nos projets respectifs et de coordonner nos actions sur un thème commun qui pourrait être l'emploi et la formation des Educateurs Sportifs. Sans eux, vous ne pouvez pas fonctionner !

Comme vous pouvez le constater, cette année a été placée sous le signe de la **continuité** – garder ce qui fonctionne, tout en l'améliorant - et du **dialogue** – favoriser les échanges tant à l'interne qu'à l'externe. Nous voulons poursuivre dans cette voie notamment en **optimisant l'organisation et le fonctionnement du CODEP**. Nous serons attentifs aussi à **valoriser l'engagement de chacun**.

Enfin, pour terminer, nous vous rappelons **deux échéances importantes**, deux Assemblées Générales : celle du COREG du 17 au 19 janvier 2026, celle de la fédération du 5 au 7 février. N'oubliez pas que vous avez désormais la possibilité de vous exprimer en votant !

Merci à toutes et à tous. »

APPEL A CANDIDATURE

Notre Comité est composé aujourd'hui de 8 membres (limite de fonctionnement : 6 membres élus) et nous pouvons en compter 16 depuis le 01/01/2025 suite à la modification des statuts votée à l'AGE de novembre 2024.

Régine JOANNES fait appel à candidature et rappelle les modalités de vote à main levée et à bulletin secret.

QUORUM

L'article 9.4 des statuts du Comité stipule : « *l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer si au moins 15 % des membres actifs sont présents physiquement et au moins 50 % des voix des membres actifs sont représentées.* »

Ce jour :

- ❖ 58 clubs sont présents physiquement sur les 164 clubs affiliés, soit 35,36 %
- ❖ 449 voix correspondent aux clubs présents et représentés (98), sur les 696 correspondant aux 164 clubs affiliés, soit 64,51 % des voix

Le Quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
La Majorité absolue est de 225 voix.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 NOVEMBRE 2024

Envoyé le 14 février 2025 à l'ensemble des clubs et en l'absence de remarques et de questions, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09/11/2024 est soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 novembre 2024 ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024-2025

Isabelle FAVARD, Secrétaire Générale, ayant eu un accident le matin de l'Assemblée Générale, Régine JOANNES, Co-Présidente, présente ce rapport.

Le CODEP en quelques chiffres :

Pour cette saison 2024-2025, c'est 21 507 licenciés pour 166 clubs, 764 Dirigeants et 276 Educateurs Sportifs.

Avec toutes ces personnes, il est assuré et proposé 1 404 heures d'animation hebdomadaires.

La GACE (Gestion Administrative Centralisée de l'Emploi) :

Au 31/08/2025, 17 clubs adhérents à la GACE.

Pour rappel, ce dispositif mis à la disposition des clubs et de leurs dirigeants, a pour objectif de vous accompagner dans la partie RH de vos associations.

Avec un peu plus de 550 bulletins de salaire établis par an, il y a aussi une aide sur des questions légales, salariales, sociales ...

Pour que l'information soit identique pour tous, un webinaire a été organisé avec les clubs adhérents.

Après un peu plus d'un an d'existence, je vous propose le témoignage de Isabelle PICHARDIE du club de POMEROL, adhérent au dispositif :

« Lors de la présentation de ce service, nous avons tout de suite été séduits car à ce moment-là, notre association était en plein renouvellement.

La Présidente et la Trésorière quittaient leurs fonctions et nous avons des difficultés à trouver des volontaires pour intégrer le Bureau, surtout pour le poste de Trésorière.

La GACE a donc été une évidence pour nous.

Nous avons donc proposé aux adhérents lors de notre Assemblée Générale de souscrire à ce service et cela a été adopté par tous.

De plus, le fait que l'établissement des fiches de paie soit décentralisé simplifie les rapports avec les salariés.

A ce jour, nous entamons la deuxième année pour ce service et en sommes ravis. Claire est toujours à l'écoute et d'une extrême gentillesse. »

Bénévoles :

Même si elle n'a pas permis de remplacer toutes les personnes partantes, la démarche de recrutement en 2024-2025 a permis de compléter l'équipe en place et ainsi étoffer un peu le Comité Directeur.

Cette démarche de recrutement est permanente et doit être constamment développée, entretenue et enrichie. Les bénévoles sont les forces vives de nos actions, de notre développement et de la pérennité des clubs et des comités.

Au sein du comité, ce sont également des personnes qui travaillent en lien avec les salariées. Grâce à la collaboration des bénévoles et des salariées, les actions suivantes ont pu être menées à bien :

Accompagnement des Dirigeants :

Des permanences de secteur, des cafés des dirigeants, des webinaires... ont permis de rencontrer et d'accompagner individuellement les clubs pour leurs projets et leurs problématiques.

Notre présence aux AG des clubs, permet aussi d'établir un lien, de rencontrer les licenciés, de soutenir l'engagement bénévole des dirigeants de clubs.

Au-delà de ces rencontres, des dirigeants ont été invités également à des réunions de CODIR (Comité Directeur) qui ont eu lieu au CREPS de Bordeaux à Talence. Nous avons pu échanger sur la vie du CODEP et aussi sur leur quotidien au sein des clubs. Les problématiques se croisent et les solutions découlent des échanges.

Nous les remercions pour la richesse de leurs échanges et leur présence.

APA/SENIORS :

APA/SENIORS est un tout jeune groupe de travail qui a vu le jour en Décembre 2024. Son rôle est de développer et de promouvoir l'activité physique pour les Seniors et les personnes atteintes de pathologie. Le but également est de construire, créer et entretenir des relations partenariales avec les acteurs médico-sociaux.

Ce groupe de travail s'appuie sur des ateliers de prévention santé à destination du public Senior, mis en place par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur le Territoire).

Dans ce cadre, 6 animateurs ASEPT, employés par le CODEP, ont été rencontrés individuellement.

ROB : Remplacement Occasionnel Bénévole

C'est une opportunité pour les adhérents de pouvoir s'investir dans le Club en remplaçant au pied levé l'Educateur Sportif absent. Cela peut aussi permettre de découvrir une nouvelle vocation : devenir Educateur (trice) Sportif (ve). Une journée qui vous permet d'animer occasionnellement et en toute sécurité, une séance EPGV multi-activités et aider votre club à maintenir son offre sportive.

Sur la saison 2024-2025, un franc succès avec l'ouverture d'une deuxième session, 29 candidats ont participé sur 32 places disponibles. Parmi eux 5 ont souhaité avoir des informations sur le CQP ALS AGEE (Certificat de Qualification Professionnel d'Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Expression et d'Entretien). Le résultat est qu'une personne a débuté sa formation en octobre 2025.

Nous remercions le COREG pour la mise à disposition de formateurs pour ces deux journées.

COPN : Commission Pleine Nature

Cette commission propose des animations de découverte d'activités extérieures.

Il a été proposé 3 nouvelles activités : GOLF – LONGE COTE – BUNGY PUMP

Cela a permis de réunir au total 60 personnes.

Les initiations proposées par la COPN ne demandent pas d'être licenciées, vous pouvez diffuser largement l'information auprès de vos connaissances.

Accompagnement des Educateurs Sportifs :

Plusieurs stages ont eu lieu, avec des thèmes variés :

13 Educateurs sur le stage « Cross Training Sport Santé »

15 Educateurs sur le stage « Energy chez le public Senior »

10 Educateurs sur le stage « Comment intégrer un adhérent APA dans un cours GV »

Mais aussi des rencontres, tels que GV CAMP : 16 Educateurs, EPGV Job dating : 14 Educateurs

Nous ne pouvons que constater une faible participation des Educateurs Sportifs, aussi nous avons besoin de vous pour promouvoir ces moments d'échanges et de découvertes.

Ces stages enrichissent la pratique de vos éducateurs et le contenu de vos séances.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024-2025

Aucune question n'étant posée, le rapport d'activités 2024-2025 est soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport d'activités 2024-2025 ?

Le rapport d'activités 2024-2025 est adopté à l'unanimité

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ces résultats :

Les membres du Comité Directeur, des commissions et des groupes de travail et vous tous, Dirigeants et Educateurs Sportifs qui avez participé à toutes ces actions.

RAPPORT FINANCIER 2024-2025

Bruno LIVERNET, Trésorier, présente ce rapport.

« La Commission Finances, créée cette saison, a pour objet de veiller à la bonne tenue des comptes, au respect des engagements et à l'équilibre financier de l'exercice.

Elle est composée de 5 membres : 2 élus, 2 salariées et la Vérificatrice aux Comptes.

Elle travaille principalement sur le budget dont l'exécution budgétaire et le compte de résultat. Elle s'assure du respect du règlement financier et soumet d'éventuelles modifications dudit règlement aux fins d'adaptation.

La commission a travaillé sur la mise à jour du Règlement Financier du CODEP et sur la création des « Conditions générales de vente » qui contient notamment les conditions d'annulation des stages et les conditions de remboursement.

Merci aux membres de la commission pour leur travail.

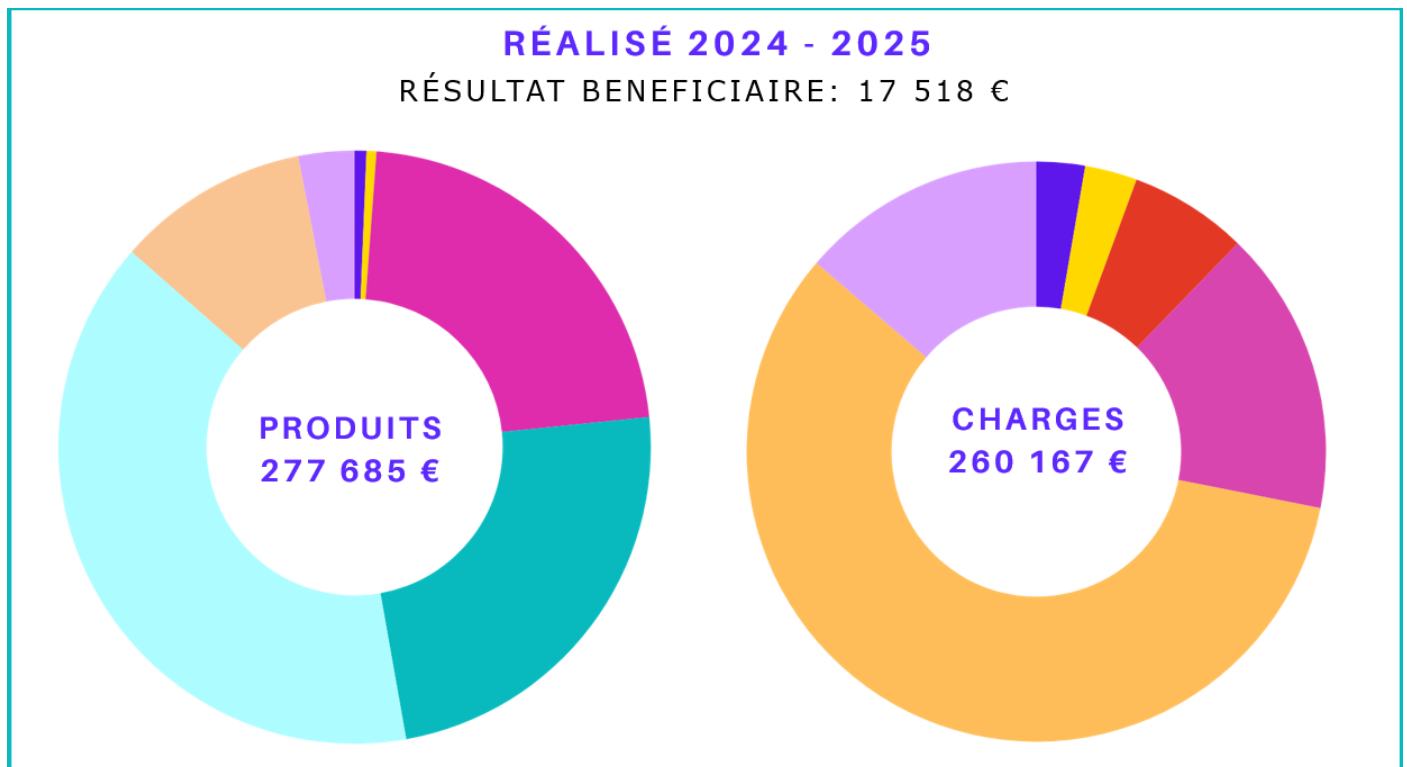
Les comptes présentés ce jour ont été validés par la Commission et notre Vérificatrice aux Comptes.

La comptabilité a été assurée par le cabinet comptable ACCEL. »

Compte de résultat 2024-2025

21 507 licences ont été validées pour un Budget 2024-2025 établi sur la base de 20 500 licences.

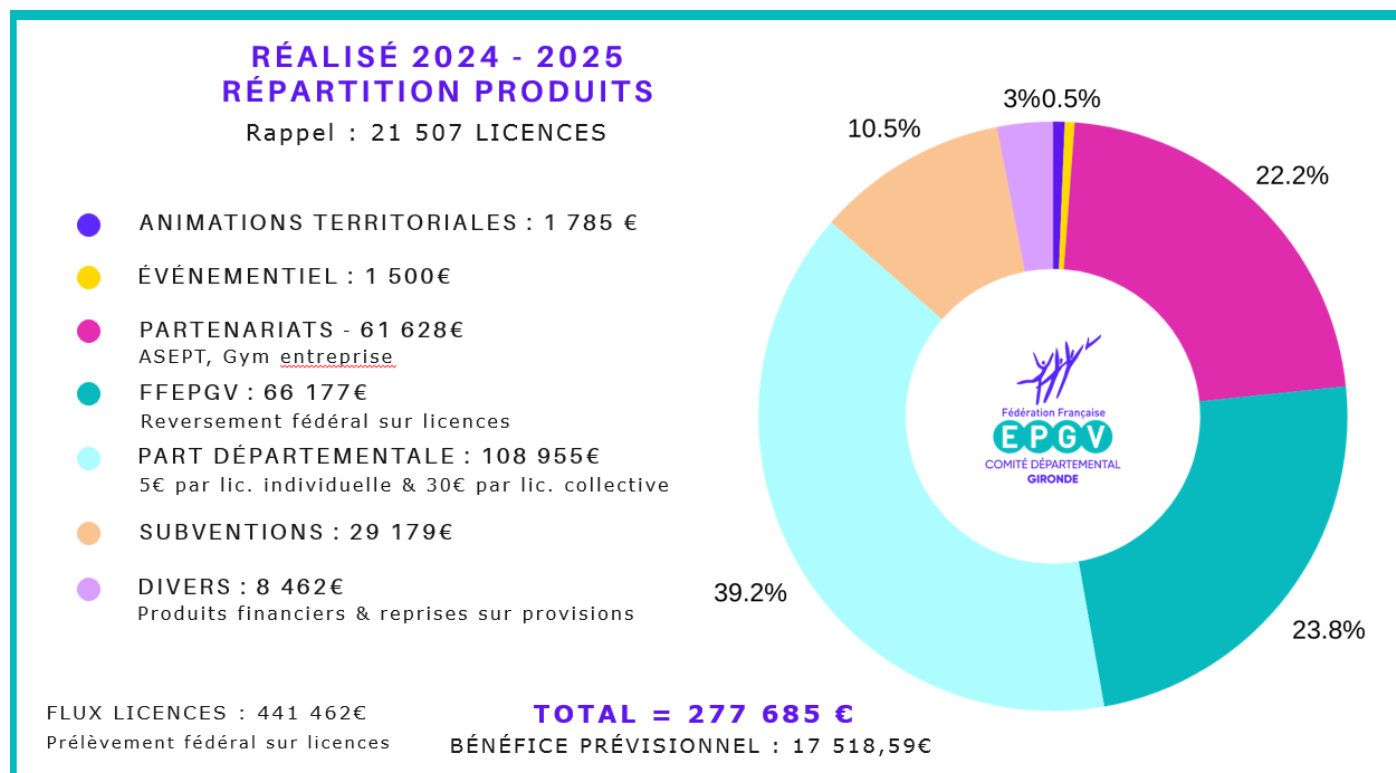
Les Produits et les Charges :



Les produits de la saison 2024-2025 représentaient 277 685 € et les charges 260 167 €, ce qui a généré un bénéfice de 17 518 € pour un déficit prévisionnel de - 10 121 €.

Cette différence s'explique notamment par l'augmentation du nombre de licences : 20 500 attendues contre 21 507 validées, des subventions perçues plus élevées que budgétisées, une baisse des frais de représentation et une baisse des charges de personnels.

Les Produits en détails :



Le total des produits s'élève à 277 685 €.

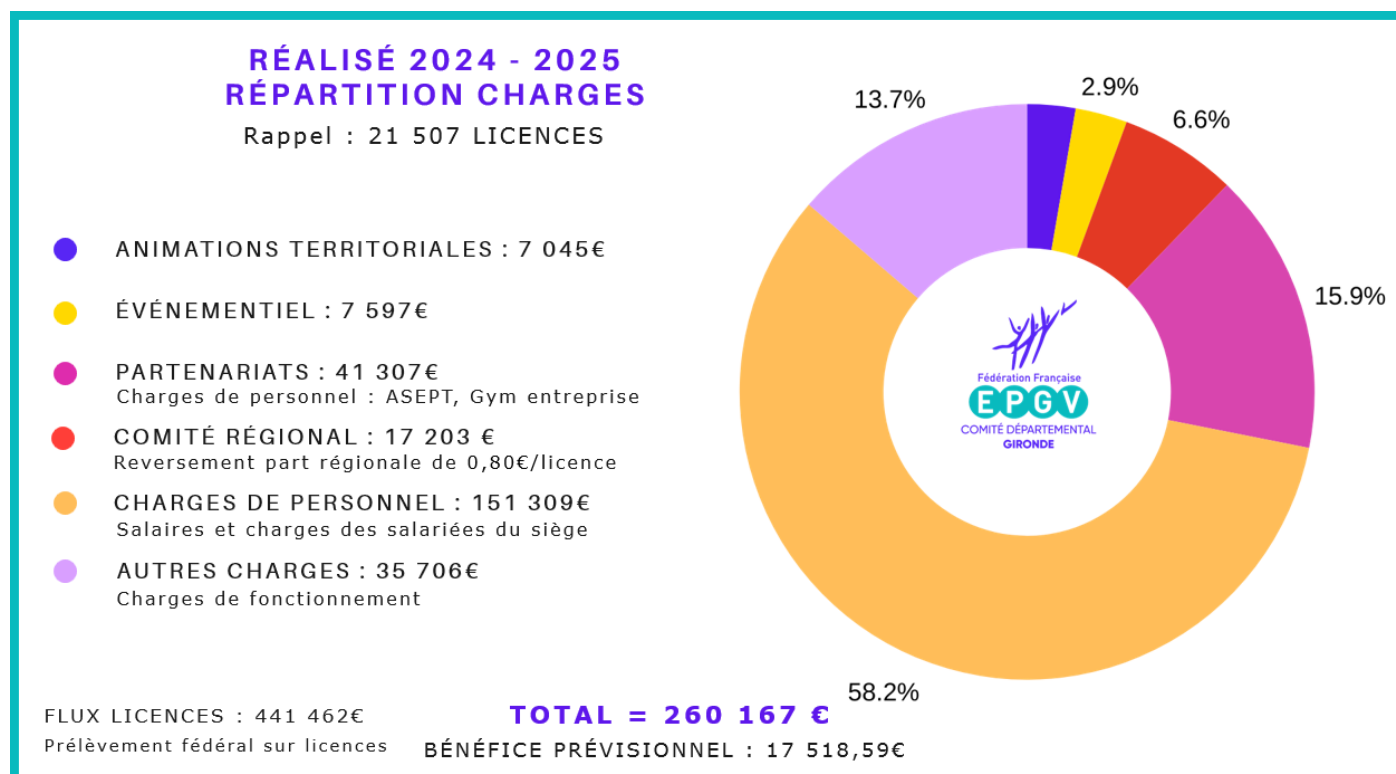
Le reversement sur licences, les subventions et la part départementale représentent 73,5 % des produits du Comité.

Subventions : le Conseil Départemental de la Gironde nous a octroyé 4 100 € alors que l'on avait budgétisé 1 000 €.

Divers : Intermarché de Artigues a fait un don de 1 500 € qui a permis de doter les salariées en matériel.

Prélèvement fédéral sur licences (flux) : 441 462 € avec 1 162 bons de commande saisis et traités sur I-Réseau.

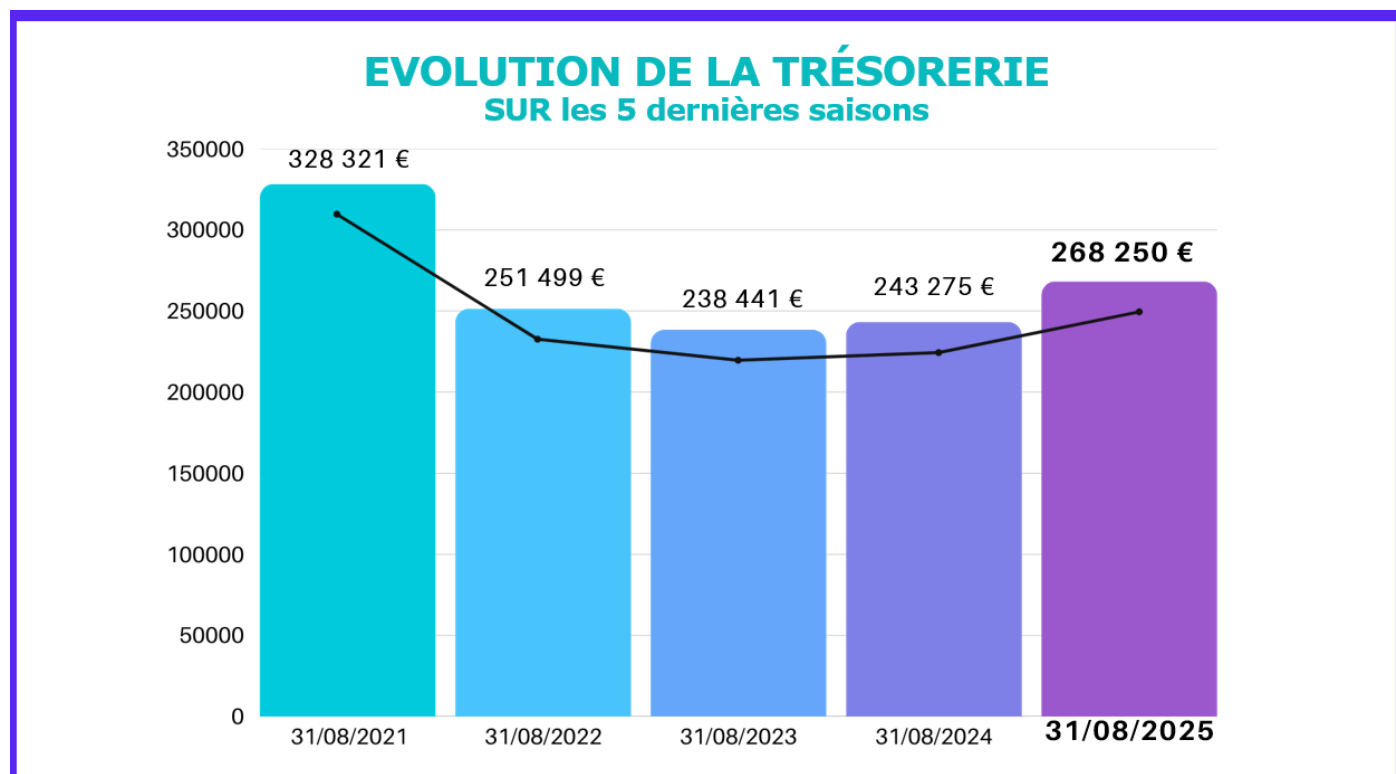
Les Charges en détails :



Le total des charges s'élève à 260 167 €.

Les charges de personnels et de fonctionnement représentent 72 % des charges du Comité.

Le total du bilan est de 275 439,63 € et le montant de la trésorerie est de 268 250 € au 31/08/2025.



Sophie LABADIE, GV Lège Cap Ferret : Récemment arrivée à la Présidence de mon club, je ne connais pas bien le CODEP. Qu'est ce qui explique le chiffre de 2021 (en trésorerie) et le résultat d'aujourd'hui alors qu'on a tous retrouvé nos licenciés ? Y avait-il plus de subventions ?

La trésorerie en 2021 reflète l'argent provisionné par le CODEP depuis son ouverture soit 1978. Les années suivantes, la baisse s'explique par le COVID. Le CODEP a été en déficit durant les 4 ans et a dû piocher dans sa trésorerie.

Colette NORMAND de la GV de Lalande de Fronsac : On propose deux ateliers de l'ASEPT : Gym Equilibre et Gym Mémoire. Je souhaiterais connaître le fonctionnement entre le Comité et les clubs ? Pour ma part, je suis en lien direct avec l'ASEPT et je sers d'intermédiaire entre eux et la mise en place de l'atelier.

Le fonctionnement pour le CODEP est exactement le même que pour les clubs. L'ASEPT forme des animateurs et nous proposent ensuite ses ateliers. Claire s'occupe de rédiger les contrats, le CODEP rémunère ces animateurs pour qui on fait une facture à l'ASEPT qui nous rembourse. Tout cela est régit par une convention entre nos deux structures.

Sylvie COUSIN : Animatrice à l'ASEPT : L'ASEPT forme les animateurs sur ses différents ateliers et le CODEP et les clubs sont des opérateurs. L'ASEPT va donner les finances nécessaires à la mise en place d'un atelier et c'est ensuite le CODEP qui va salarier les animateurs en CDD sur la durée de l'atelier.

Marie-Jo PARKER, Présidente GV Lescure : Je souhaiterais des précisions sur I-Réseau, sur son rôle et son coût pour le CODEP. Et savoir si tous les clubs l'utilisent car il y a une coche « saisi elle-même ses licences »

I-Réseau est la plateforme fédérale de saisie des licences et des affiliations utilisée par la très grande majorité des clubs EPGV girondins. Le CODEP saisi les licences de quelques clubs (une dizaine) qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique. Cette plateforme n'engendre aucun coût pour le CODEP.

Françoise DRI STRAGIER, Trésorière de Gym Coutras : Le CODEP dispose d'une trésorerie confortable puisqu'à fin août, on est 268 250 €. Est-ce que à court ou moyen terme, il y a un projet pour utiliser cet argent ? Parce que ce qui m'interpelle, c'est que la part départementale pour la saison 2025-2026 a augmenté de 10 % après avoir augmenté la saison précédente de 11,1 %, on est bien au-delà de l'inflation. Est-ce qu'il était vraiment nécessaire d'augmenter de façon aussi significative ?

Nous étions partis sur des prévisions d'augmentation à 1 € mais comme la Fédération a augmenté de 2 € sa part, le CODEP a décidé de n'augmenter que de 0.50 €. On n'est bien sûr pas favorable à augmenter de façon régulière si financièrement cela n'est pas nécessaire.

Françoise DRI STRAGIER, Trésorière de Gym Coutras : En général, quand on est trésorier d'une association, on a le souci de présenter un budget équilibré. On sait que les coûts augmentent surtout qu'on a tous dans nos associations une part salariale significative mais rien n'empêche de présenter un budget déficitaire puisqu'on a des réserves de trésorerie très significatives. Sauf si dans le cadre du budget, vous allez nous présenter un projet pour utiliser toute ou partie de ces 268 250 ? Sinon, je ne pense pas que ce soit la finalité d'une association ou d'un Comité de thésauriser !

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière du CODEP jusqu'à novembre 2024 : L'augmentation de la part départementale a été votée en Assemblée Générale où vous aviez pu poser vos questions et où on a pu justifier pourquoi on proposait cette augmentation. Elle était due essentiellement au fait que nous avons une diminution du nombre de licenciés et donc un déficit chronique au niveau du CODEP. Je ne veux pas anticiper sur le budget 2025-2026 mais vous aurez, je pense, satisfaction sur la part départementale. D'autre part, la trésorerie telle qu'elle est aujourd'hui permet d'assurer une année de fonctionnement du CODEP et donc le paiement des salariées,

au cas où il y aurait des désaffiliations de clubs et une diminution drastique de l'activité. C'est vrai que c'étaient des augmentations importantes et nous avons toujours travaillé à limiter les charges du CODEP mais on ne peut pas limiter les charges de personnel parce que les 4 salariées ont vraiment beaucoup de travail et on ne peut pas licencier une personne pour combler le déficit.

D'autre part, je voulais quand même revenir sur le fait que vous dites payer les licences. Non, vous ne payez pas les licences, ce sont les adhérents qui les paient et vous les reversez. Pour le club, ça ne coûte rien.

RAPPORT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES

Anne GALLOWAY, Vérificatrices aux Comptes du Comité, présente ce rapport.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon mandat en tant que Vérificatrice aux Comptes du Comité Départemental de Gymnastique Volontaire de la Gironde concernant l'exercice allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Le compte de résultat de cet exercice fait ressortir un bénéfice de 17 518,59 € contre un résultat prévisionnel en perte de - 10 121 €. Le montant total du bilan est de 275 439,63 € au 31/08/2025.

Les pièces et documents justificatifs demandés ont été mis à ma disposition lors du contrôle effectué le 30 octobre 2025 dans les locaux du Comité.

Aussi, je vous engage, Mesdames et Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et que je certifie réguliers et sincères. »

Après avoir répondu aux questions des clubs, le rapport financier 2024-2025 est soumis à l'approbation.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025

Après avoir entendu le rapport de la Vérificatrice aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve-t-elle le Compte de Résultat et le Bilan de l'exercice 2024-2025 tels qu'ils viennent de lui être présentés ?

Donne-t-elle quitus aux membres du Comité Directeur de leur gestion au cours de cette période ?

Après affectation du résultat, le montant des fonds propres du Comité s'élèvera à 250 424,85 €.

Le rapport financier 2024-2025 est approuvé avec 442 voix POUR.

Un grand merci aux personnes qui ont assuré la tâche difficile de gestion.

ELECTIONS

Pour la mise en œuvre d'actions, en plus des moyens financiers nécessaires, il faut aussi des moyens humains et notamment des personnes qui s'engagent bénévolement dans les responsabilités de Dirigeants. Merci d'avance à celles et ceux qui ont fait cette démarche, il appartient à l'Assemblée Générale de valider leur légitimité.

Plusieurs élections sont prévues ce jour :

➤ L'élection au Comité Directeur

2 candidatures ont été reçues et validées le 15 octobre 2025 par Bernard BOULANGER, Membre de la Commission de surveillance des opérations électorales de la FFEPGV.

Anne GALLOWAY

« Présidente du club GV de Capian, cela fait plusieurs années que les sirènes du CODEP m'appellent. Quand ils ont parlé des visioconférences, je me suis décidée à présenter ma candidature. J'ai un passé de DRH et de gestion de projet. Je souhaite apporter mes compétences et un peu de renfort à l'équipe qui en a besoin. Cela fera également un représentant du monde rural. »

Laurence SOLAS

« Je suis licenciées de la Gym Volontaire de Fargues Saint Hilaire, je suis consultante formatrice en informatique sur les logiciels de comptabilité/gestion de paie, à 4 mois de la retraite. Je souhaite continuer à faire travailler mon cerveau et mettre à profit mes compétences et connaissances acquises pendant 20 ans. »

➤ L'élection de la déléguée départementale et de sa suppléante à l'Assemblée Générale du COREG EPGV N-A qui se tiendra en distanciel du 17 au 19/01/2026

Déléguée : Régine JOANNES
Suppléante : Françoise SAVY

➤ L'élection de la déléguée départementale et de sa suppléante à l'Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra en distanciel du 05 au 07/02/2026

Déléguée : Régine JOANNES
Suppléante : Françoise SAVY

RESULTATS DES ELECTIONS :

Avant de proclamer les résultats Claude LAMOUROUX précise :

- Pour être élu, un candidat doit avoir au moins 225 voix sur les 449 représentées par l'AG.

Anne GALLOWAY et Laurence SOLAS sont élues au Comité Directeur du CODEP EPGV 33.

Régine JOANNES et Françoise SAVY sont élues respectivement déléguée et suppléante à l'Assemblée Générale Régionale et Fédérale.

Le Comité Directeur du CODEP EPGV 33 est à présent composé comme suit :

Catherine BROCHARD
Isabelle FAVARD
Anne GALLOWAY

Elodie GAZET
Régine JOANNES
Bruno LIVERNET
Annick MISME
Evelyne OMPRARET (Edit : démission présentée le 12/12/2025)
Françoise SAVY
Laurence SOLAS

➤ La validation de la Vérificatrice aux Comptes

Françoise DRI STRAGIER

« Je suis Trésorière du club de Gym Coutras depuis 12 ou 13 ans et c'est volontiers que j'ai répondu à la demande du Trésorier (du CODEP) pour pourvoir ce poste de Vérificatrice aux Comptes. »

L'Assemblée Générale valide la nomination de Françoise DRI STRAGIER comme Vérificatrice aux Comptes du CODEP EPGV 33.

LES PRIORITES 2025-2026

APA*/SENIORS

*Activité Physique Adaptée

Elodie GAZET : membre du CODIR du CODEP et membre du groupe APA/SENIORS

Les Seniors représentent 55 % de nos licenciés en Gironde.

Les priorités du groupe de travail :

- Maintien du partenariat avec l'ASEPT
- Participation au Salon Seniors
- Création de nouveaux partenariats avec le milieu médical, paramédical et institutionnel

SPORT-SANTE : ACTUALISATION

Elodie GAZET : membre du CODIR du CODEP et membre du groupe APA/SENIOR

Définition du Sport-Santé : il recouvre la pratique d'activité physique ou sportive qui contribue à la santé et au bien-être du pratiquant, en agissant aux plans physique, psychologique et social conformément à la définition de la santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il est admis que la pratique d'activité physique ou sportive contribue au maintien de la santé pour tous, quel que soit l'âge ou l'état de santé.

Le Sport-Santé c'est aussi la politique qui recouvre l'ensemble des mesures développant la pratique de l'activité physique ou sportive.

Stratégie Nationale Sport-Santé (SNSS) 2025-2030

La première SNSS couvrait la période 2019-2024 menant aux deniers JO.

Cette deuxième SNSS fixe une feuille de route d'actions concrètes pour lever les freins à la pratique d'activité physique ou sportive et pour lutter contre la sédentarité. Il s'inscrit dans la perspective des JO d'hiver.

Le terme Sport-Santé désigne ici : l'ensemble des initiatives visant à améliorer la qualité de vie des individus, grâce à l'activité physique et en luttant contre la sédentarité tout au long de la vie, avec ou sans pathologie. L'APA ou le sport Senior font partie intégrante du Sport-Santé.

Pour information, au niveau national : 53 % des femmes et 71 % des hommes de 18 à 74 ans atteignent les recommandations d'activité physique et sportive.

En creux, cela veut dire que 47 % des femmes et 29 % des hommes ne les atteignent pas.

La SNSS est découpée en 5 objectifs qui permettent de développer une douzaine d'actions.

Tous ne concernent pas nos associations et nous allons nous concentrer sur les 2 premières actions de l'objectif 1 qui est : Mettre en place les conditions d'une pratique d'activité physique accessible à tous.

Action 1 : Instaurer le mois de l'activité physique et sportive

Ce serait le mois de septembre et cette action serait à mettre en place dès septembre 2026 et reconductible tous les ans.

C'est déjà le mois où vous participez aux forums des associations, le mois où est lancée la saison et le mois où vous visez les enjeux pour atteindre les recommandations de l'activité physique et sportive. *Cette action là vous la développez déjà.*

Action 2 : Faciliter l'accès à une offre Sport-Santé

Le Sport-Santé recouvre des pratiques très hétérogènes : aussi bien des offres dites de « bien-être » que l'APA ou le Sport sur Ordonnance. *Cette action vous la développez déjà même si vous ne la formulez pas de cette façon-là parce que l'encadrement et la qualité dans vos associations sont déjà assurés par des Educateurs Sportifs formés.*

Ce document est disponible en ligne dans son intégralité et il est très rassurant car vous faites déjà beaucoup des choses qui y sont inscrites.

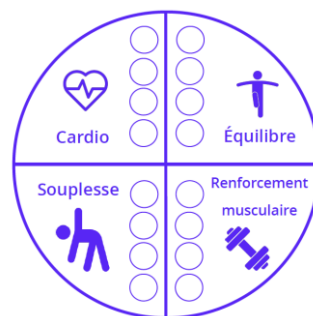
<https://www.sports.gouv.fr/strategie-nationale-sport-sante-2025-2030-9928>

Le Sport-Santé vu sous l'angle de la FFEPGV

Il est au cœur de l'action de la Fédération depuis 1993, il vise le bien-être physique, mental et social et prend en compte la personne dans sa globalité. L'APA fait aussi partie intégrante du Sport-Santé. Le Sport-Santé est une composante majeure de la Fédération, remis à jour avec le nouveau pack Sport-Santé.

Ce nouveau pack Sport-Santé comprend, dans l'idéal : 3 séances d'activité physique par semaine avec deux pics d'intensité cardio par séance + au moins 3 objectifs parmi les 4 piliers du Sport-Santé : cardio, équilibre, souplesse et renforcement musculaire.

Les 4 piliers du Sport-Santé :
Les pastilles représentent le niveau d'intensité



L'objectif de la FFEPGV est de mettre en place le pack Sport-Santé au niveau de chaque association pour permettre à chacun de nos pratiquants de faire les 3 séances hebdomadaires ainsi recommandées. Cela peut être aussi un objectif pour chaque association.

Ce déploiement n'est pas possible NI pour tous NI dans l'immédiat.

Un complément pour y parvenir peut être l'application FFEPGV. Celle-ci ne remplace en aucun cas les séances encadrées mais elle peut cependant être un complément intéressant pour compléter sa pratique d'activité physique.

En conclusion, vous, associations avec les séances que vous proposez, prenez part à la lutte contre la sédentarité. Vous contribuez à la santé et au bien-être de vos adhérents qui sont aussi pratiquants d'activité physique. En ce sens, vous vous inscrivez déjà dans la Stratégie Nationale du Sport-Santé et coopérez, au moins partiellement, au nouveau pack Sport-Santé de la FFEPGV.

Les séances proposées dans vos associations sont encadrées par des Educateurs Sportifs. Je suis ici avec ma casquette d'élue du CODEP mais je suis aussi Educatrice Sportive. Je me permets de rajouter que la formation me semble être un élément indispensable pour un accompagnement actualisé et toujours plus complet des pratiquants.

Le CODEP reste à votre disposition pour toute information concernant ce que je viens de développer.

EPGV JOB DATING

Sandrine BLAUDEZ et Sylvie COUSIN : membres de la Commission Accompagnement des Animateurs (CAA)

Qu'est-ce que c'est ?

Le CODEP a organisé un événement en mars 2025 **mettant en relation** les Éducateurs Sportifs et les associations EPGV de la Gironde autour de l'Emploi : EPGV JOB DATING afin de permettre aux associations et aux éducateurs de se rencontrer au cours d'une demi-journée (chaque entretien individuel dure environ 10 minutes). Possibilité d'avoir plusieurs entretiens dans cette demi-journée.

Pourquoi ?

Afin de renforcer les actions engagées depuis plusieurs saisons et à la suite des constats suivants :

- Recruter/remplacer les Educateurs Sportifs est difficile pour les clubs,
- Moyenne d'âge relativement élevée (53 ans) chez les Educateurs Sportifs avec seulement 15% qui ont moins de 40 ans (saison 2023-2024),
- Anticiper le départ à la retraite d'un certain nombre d'Éducateurs Sportifs (+ de 21% qui ont 60 ans et plus)

En parallèle, les élus du CODEP EPGV 33 ont fait du « Recrutement et Fidélisation des Educateurs Sportifs » un des 4 axes prioritaires pour le mandat 2024-2028.

Objectifs :

- Aider les clubs à anticiper le recrutement pour la saison à venir,
- Mettre en relation les Éducateurs Sportifs (et stagiaires en formation) avec les associations EPGV de la Gironde, au travers de mini entretiens individuels,
- Dynamiser, animer la Bourse à l'emploi,
- Élargir et compléter le réseau des Éducateurs Sportifs,
- Renforcer le lien avec le Codep EPGV 33, pour les associations et les Educateurs,
- Créer des contacts pour des remplacement occasionnels.

Bilan de la première édition de EPGV JOB DATING du 29 mars 2025

33 participants :

- 19 dirigeants représentant 13 clubs répartis sur 3 secteurs
- 14 Educateurs Sportifs dont 5 stagiaires CQP, répartis sur 4 secteurs

38 entretiens d'embauche réalisés.

Bilan positif des clubs et Éducateurs Sportifs de cette première édition.

EPGV JOB DATIN : 2^{ème} édition

Date et lieu : Samedi 25 avril au CREPS de Bordeaux à Talence

Déroulement de l'après-midi (14h – 17h) :

- Temps convivial d'accueil – brise-glace pour faire connaissance (environ 45 min) entre dirigeants et Éducateurs Sportifs,
- Entretiens d'embauche individuels de 15 min, maximum 6 entretiens par club (environ 2h15). Un planning des entretiens sera réalisé permettant un roulement fluide tout au long de l'après-midi.

Une communication spécifique sera faite aux Educateurs Sportifs EPGV, aux organismes de formation proposant le BP JEPS APT* et BP JEPS AF*, au COREG EPGV N-A pour leurs stagiaires en formation CQP ALS AGEE* ainsi qu'aux STAPS et à PSL (Profession Sport et Loisir) de Gironde.

Cette communication aura plusieurs buts :

- Inciter ces divers organismes de formation à participer à cette journée, et ainsi leur faire connaître le réseau EPGV,
- Permettre aux Educateurs Sportifs ou stagiaires en formation de compléter leurs emplois du temps,
- Faire entrer de nouveaux Educateurs Sportifs dans le réseau EPGV et de les fidéliser.

* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous

* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités de la Forme

* Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Le souhait du CODEP est de motiver les clubs (et Educateurs Sportifs) à participer à cet événement du 25 avril 2026 c'est-à-dire :

- Dépasser le nombre de présents (clubs et Educateurs Sportifs) de la première édition,
- Faire en sorte que 70% des secteurs de la Gironde soient représentés.

Aidez-nous à atteindre ces objectifs et venez participer à ce prochain EPGV JOB DATING.

POINT D'ETAPE SUR LES AXES STRATEGIQUES DU MANDAT

Régine JOANNES et Françoise SAVY : Co-Présidentes

Pour terminer cette partie sur les priorités 2025-2026, nous allons faire un point d'étape sur les axes stratégiques que nous avons fixés, il y a un an, pour la durée de notre mandat.

« **Cultiver la proximité** » se traduit concrètement par l'accompagnement des clubs lors des rencontres de secteur mais aussi lors des manifestations que nous organisons à leur intention, cela a largement été évoqué dans le rapport d'activités. Nous avons commencé à contacter des clubs que nous n'avons pas l'habitude de voir ou qui ne se manifestent pas auprès du CODEP : un appel téléphonique suffit quelque fois à prendre contact et à entamer le dialogue. Nous allons poursuivre dans cette voie.

« **Recruter et fidéliser les Educateurs Sportifs** » est un axe stratégique fondamental car notre réseau va être confronté à très court terme au renouvellement de cette population. Nous déployons nos efforts en direction des formations CQP : promotion des formations, interventions dans ces formations, bourse à l'emploi, EPGV JOB DATING dont on vient de vous parler. Nous allons continuer et renforcer sur ces sujets notre partenariat avec le Comité Régional.

« **Accentuer les partenariats** ». Nous en avons mis en place quelques nouveaux : Intermarché, France Bénévolat, Happy Mood Mind. Il y a aussi ceux que vous connaissez déjà : Crédit Mutuel, Gevedit, VVF, Hotansa, et ceux que nous développons : l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur le Territoire), par exemple. Des rencontres entre salariés du CODEP et animateurs ASEPT pour accentuer la promotion des clubs EPGV girondins via les ateliers ASEPT. En parallèle, nous vous aidons à développer des séances Senior/Bien-Vieillir via la mise en place d'un atelier ASEPT.

« **Capitaliser et diffuser les expériences** » est notre dernier axe stratégique. L'idée est de recenser vos bonnes pratiques, tant en matière d'activités que de gestion de vos associations, de les valoriser et de les diffuser dans notre réseau mais aussi peut-être plus largement. Ceci représente un gros travail d'enquête, de construction d'une stratégie de communication et de

mise en forme de l'information : qu'est-ce qu'on diffuse ? à qui on diffuse ? comment ? ... Nous sommes obligés de reconnaître que pour l'instant, nous n'avons pas la capacité de le faire : il nous manque un élu responsable de ce dossier secondé par un chargé de communication salarié.

BUDGET 2025-2026 ACTUALISATION

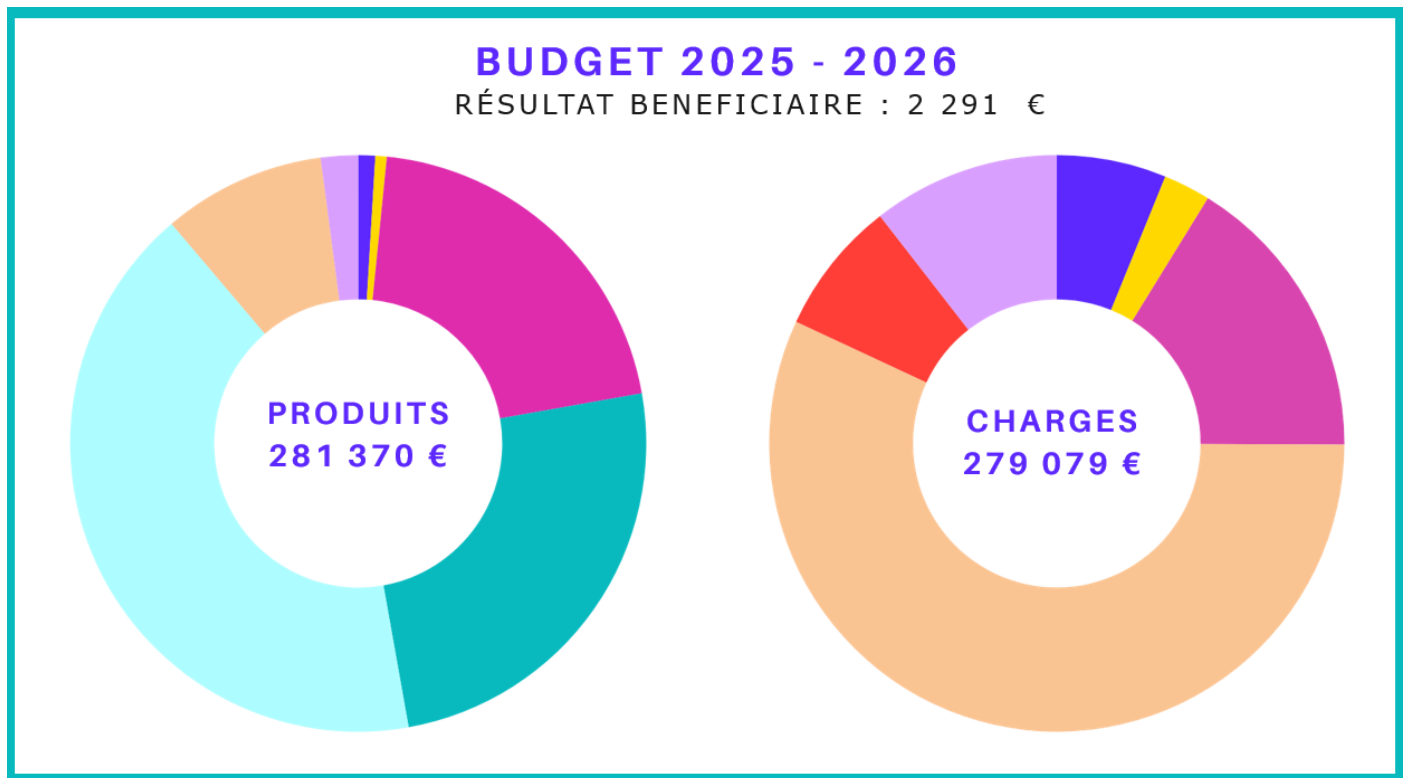
Bruno LIVERNET, Trésorier, présente ce budget.

Les nouveautés pour cette année :

- *Internalisation de la comptabilité pour un meilleur suivi dans l'objectif d'informer le CODIR régulièrement de l'état des finances et de l'avancement du budget,*
- *Augmentation du temps de travail de Claire qui est, depuis le 1^{er} septembre, en charge de la comptabilité.*

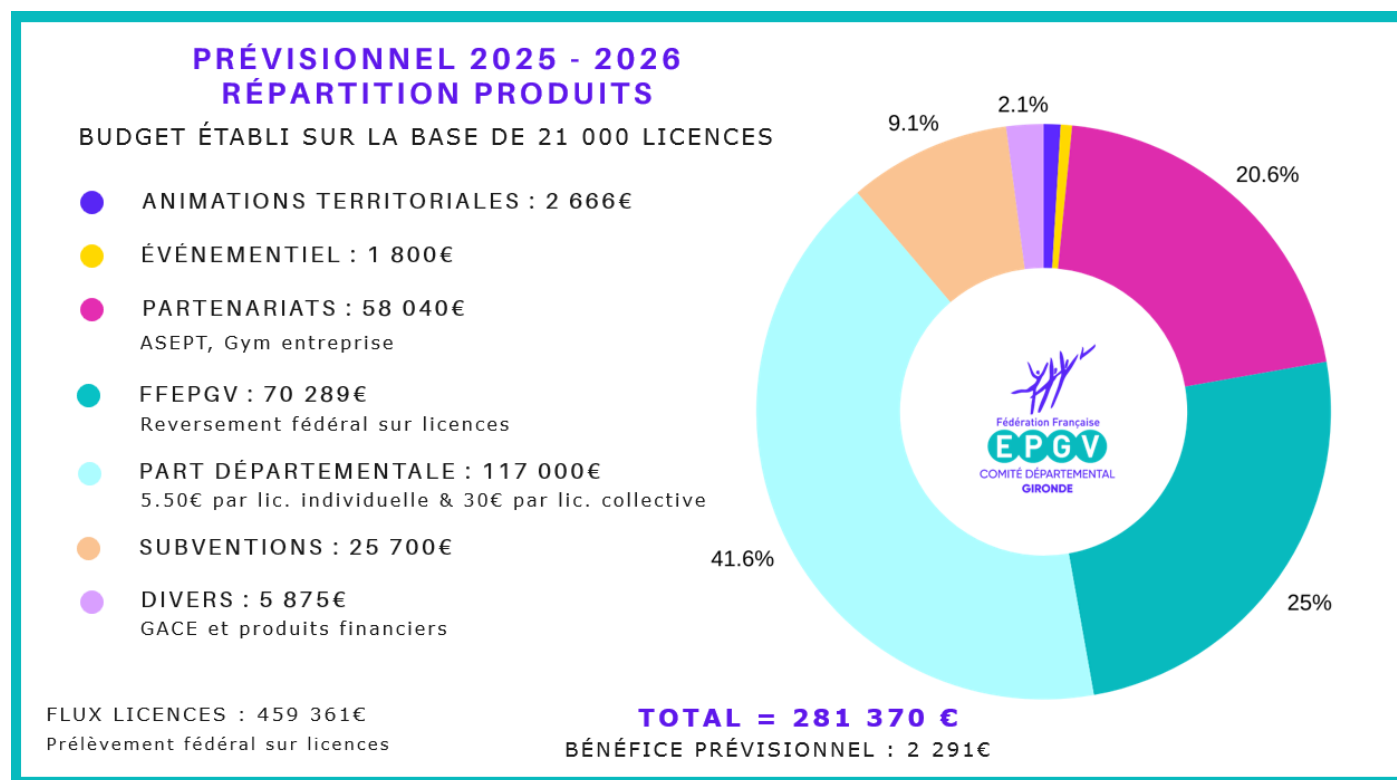
Budget 2025-2026 établi sur la base de 21 000 licences avec une part départementale sur licence à 5,50 €.

Les Produits et les Charges :



Les produits de la saison 2025-2026 représenteraient 281 370 € et les charges 279 079 €, pour un résultat prévisionnel bénéficiaire de 2 291 €.

Les Produits en détails :



Le reversement sur licences, les subventions et la part départementale représentent 75,7 % des produits du Comité.

Événementiel : prise en charge par le CODEP d'une partie du coût du repas de l'AG, facturé 15 € aux clubs pour un coût réel de 27,50 €, suite aux bons résultats de 2024-2025.

Partenariats :

- ASEPT avec un objectif de 50 ateliers
- Gym Entreprise : plus de partenariat avec la Caisse d'Épargne et Nhood qui ont refusé les devis du CODEP (démission de 2 salariées)

FFEPGV : reversement fédéral sur licences : augmentation de 0,27 € par licence

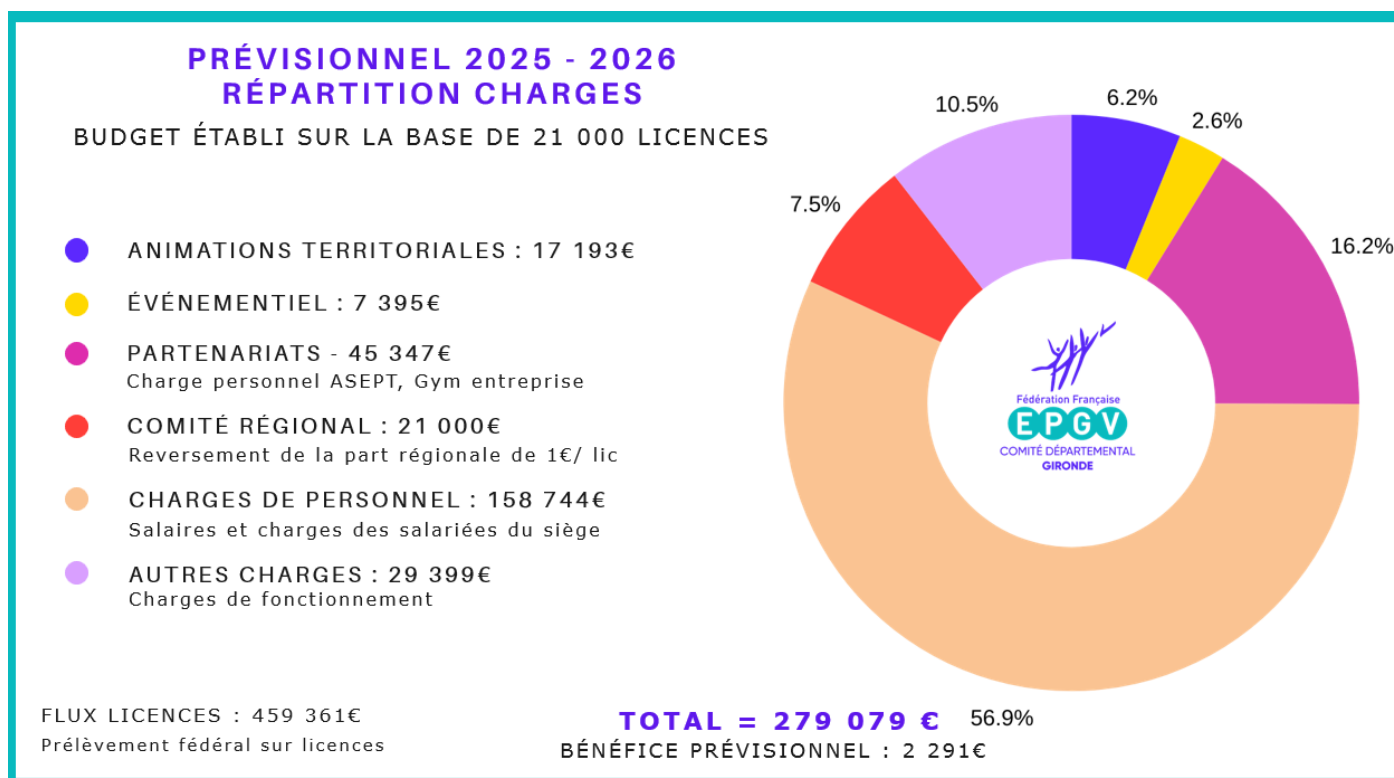
Part départementale : 5,50 € par licence individuelle et 30 € par licence collective

Subventions :

- AFPT (Aide Fédérale aux Projets Territoriaux) : 20 000 €
- PSF (Projet Sportif Fédéral) : 5 000 €
- Conseil Départemental de la Gironde : compte tenu de la situation financière du Conseil Départemental de la Gironde, le CODEP a décidé de ne pas solliciter de subvention.

Prélèvement fédéral sur licences (flux) : 459 361 €.

Les Charges en détails :



Les charges de personnels et de fonctionnement représentent 67,4 % des charges du Comité.

Reversement de la part régionale : 1 € par licence (augmentation de 0,20 €).

Autres charges : achat de logiciels et abonnements, achat de matériel de visioconférence (micro et casques).

Question d'un club : Concernant les produits, vous avez indiqué que quelques gros clubs ne s'étaient pas réaffiliés, est-il indiscret de vous demander pourquoi ces clubs ont quitté la Fédération ?

Un des clubs était dans un Omnisport qui proposait également de la gym compétitive et la Fédération de Gymnastique a demandé à ce club, même s'il y a un groupe important de personnes qui ne font pas de compétition, à changer de Fédération. Le club n'a pas eu le choix.

Valérie ROUCAYROL, club EPGV Médoc : J'étais Agent de Développement dans le Médoc et j'ai une question sur le PSF. Cette année on a pu déposer que deux projets avec une demande de subvention de 750 € par projet. Vous nous représentez au niveau national et il me semble qu'il faudrait que vous forciez un peu pour expliquer au national que 2 projets, ça représente 1 500 € et 1 500 €, ce n'est même pas le coût d'un cours. Il faut porter cette parole pour tous les petits clubs dont nous faisons partie. C'est nous qui sommes sur le territoire et c'est grâce à nous que le national peut vivre. Vous avez obtenu 5 000 € alors que nous 1 500 € sur 2 projets alors qu'avant, on en avait 3. Les petits clubs sont en péril et les emplois menacés. On a besoin de vous !

Le PSF, c'est l'Agence Nationale du Sport qui dépend du Ministère des Sports, donc de l'argent public qui ne vient pas de la Fédération. La Fédération porte le dossier mais n'a pas de vue sur les montants alloués. Il va falloir apprendre à vivre sans subvention que ça soit par les communes, les départements ou l'Etat.

APPROBATION DU PROJET ET DU BUDGET 2025-2026

Plus aucune question n'étant posée, le projet et le budget 2025-2026 sont soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le projet et le budget pour la saison 2025-2026 ?

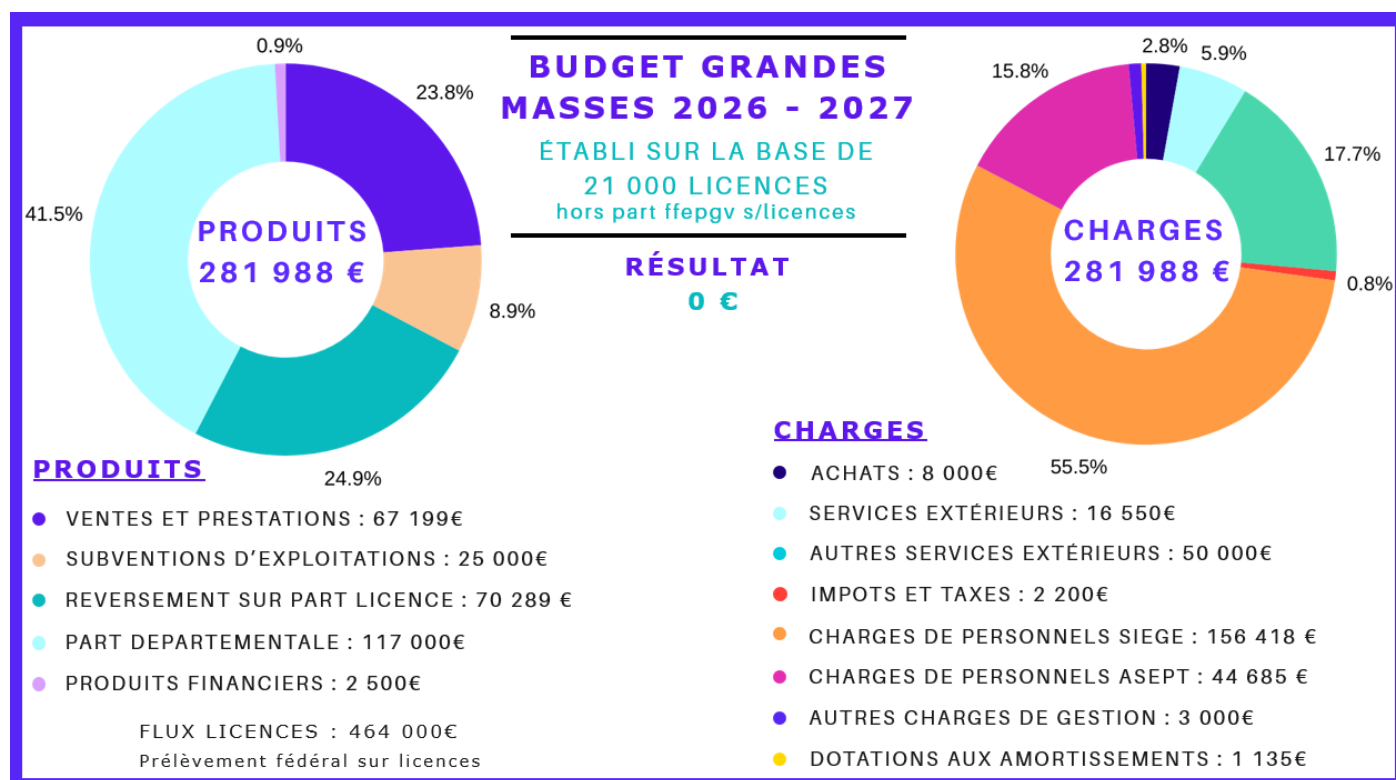
Le projet et le budget 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité

PART DEPARTEMENTALE 2026-2027

Bruno LIVERNET, Trésorier, présente ce budget.

En réunion le 13 octobre 2025, les membres du CODIR ont décidé de ne pas augmenter la part départementale et de la maintenir à 5,50 €.

BUDGET EN GRANDES MASSES 2026-2027



Budget établi sur la base 21 000 licences.

Les produits :

Subventions : on reste sur le même montant pour l'AFPT et le PSF. S'il y a une diminution notamment du PSF, le budget sera révisé.

Les charges :

Pas de grands changements prévus : elles restent stables.

APPROBATION DU BUDGET EN GRANDES MASSES 2026-2027

Aucune question n'étant posée, le budget en grandes masses 2026-2027 est soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget en grandes masses 2026-2027 ?

Le budget en grandes masses 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

REMERCIEMENTS – MISES A L'HONNEUR - TIRAGES AU SORT

Remerciements :

Le CODEP, avec la remise d'un bouquet de fleurs, remercie Eliane BADAUT, Nicole FOLTZER et Sarah MORA du club de la Gym Volontaire Dyonisienne, engagées depuis plusieurs mois sur l'organisation de cette Assemblée Générale.

Mises à l'honneur :

La GV Dynonisienne par la voix de Eliane BADAUT, Présidente du Club, a souhaité mettre à l'honneur :

Bernadette VERGNES adhérente du Club depuis sa création en 1988.

Arnaud TRESSSENS, Educateur Sportif du Club depuis 2003.

Tirages au sort :

Les clubs GV SAM Mérignac, OLYMPIQUE BOURRAN Mérignac, A.C.L. Léognan, ESB GV Blanquefort, GV LEGE CAP FERRET, SPORT SANTE EN PAYS FOYEN, AVENIR CEZACAI, GV LESCURE Bordeaux, EPGV MEDOC Grayan et l'Hôpital et CLUB GYM GIRONDAIS Gironde sur Dropt ont gagné des cadeaux offerts par le CODEP.

Pour cette Assemblée Générale, nos partenaires GEVEDIT, HAPPY MOOD MIND, VVF Villages et HOTANSA nous ont fait le plaisir d'être présents et ont une nouvelle fois fait preuve d'une grande générosité.

- ❖ Les clubs GV VIVIENNAISE Saint Vivien de Médoc, TOUS EN FORME Arveyres et LES AMIS DES ESSEINTES reçoivent les bons d'achat (50, 80 et 100 €) offerts par GEVEDIT.
- ❖ Le club ALRGV La Réole reçoit le bon cadeau pour un massage de HAPPY MOOD MIND.
- ❖ Le Club GV ST PEY Saint Pierre de Mons est gagnant du séjour offert par VVF Villages.
- ❖ Le Club GYM PLAISIR Bourg est gagnant du séjour offert par HOTANSA.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE Par Régine JOANNES et Françoise SAVY, Co-Présidentes

Des remerciements sont adressés à tous les clubs qui ont contribué, par leur présence, à la réussite de cette Assemblée Générale.

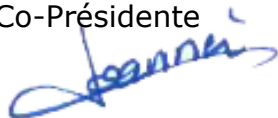
ASSEMBLEE GENERALE 2026

Le CODEP tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

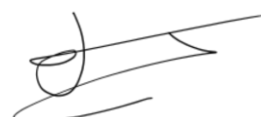
**Samedi 21 novembre 2026 à Biganos
en collaboration avec le club GV Biganos sous la Présidence de Irène HENOCQUE**

Clôture de l'Assemblée Générale : 12h30

Régine JOANNES
Co-Présidente



Françoise SAVY
Co-Présidente



CODEP EPGV 33

96 rue de Beausoleil- BP 36
33171 Gradignan Cedex

05 56 89 51 72

gironde@comite-epgv.fr



codepepgv33.fr



CODEP EPGV 33 Sport Santé



epgv.gironde



**Crédit Mutuel
du Sud-Ouest**
Groupe Crédit Mutuel **ARKEA**



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT** 11/2022



Gironde
LE DÉPARTEMENT

C

